

Campagne de financement pour l'entretien de l'église

Brunch de la St-Valentin le 9 février 2014 de 10h à 13h

Un édifice à conserver au service de la communauté

Bâtie au cœur du village l'église est le symbole qui annonce aux visiteurs l'existence d'une communauté au cœur de la campagne. Entretien par la population de chez nous depuis 1922 elle offre deux salles: l'église proprement dite et le centre communautaire au sous-sol.

Les temps changent, la pratique religieuse diminue mais cet édifice peut demeurer au service de notre population comme lieu de rassemblement pour divers événements: services religieux, films, conférence, fêtes, expositions, refuge lors de mesures d'urgence, etc. Pour cela il faut continuer de la chauffer, l'assurer, la réparer lorsque nécessaire.

Les revenus traditionnels diminuent: moins de messes, moins de quêtes, moins de dîme. Le conseil de gestion de notre église constate qu'il faut ouvrir l'église à de nouvelles activités et sources de financement. L'édifice doit être utilisé et doit assurer sa rentabilité. Cela permettra aussi de prolonger l'offre des services religieux pour ceux qui le souhaitent.

Le **BRUNCH de la ST-VALENTIN** est une importante source de financement pour notre église. Des bénévoles se dévouent pour vous offrir cet événement qui joint l'utile à l'agréable. Une belle occasion de rencontres et une façon de souligner la St-Valentin autour d'un bon repas. Cette année le brunch sera entièrement cuisiné par nos bénévoles. Le menu traditionnel vous sera offert: œufs, crêpes, fèves au lard, saucisses,

jambon, cretons, fromage, fruits et nos délicieux desserts maison. Des roses seront une fois de plus remises aux premières dames arrivées, une gracieuseté du fleuriste Au jardin de Clairo.

Aidez le comité organisateur à planifier l'événement et la quantité de nourriture à préparer en achetant dès maintenant votre billet au Marché Compagnat ou auprès des membres du conseil de gestion.

Adultes 12\$, enfants de 6 à 11 ans: 6\$, gratuit pour les 5 ans et moins.



Dans ce numéro

Mot du maire	2
Affaires municipales.....	3
FADOQ.....	3
Pour nous joindre.....	3
En direct du conseil	4
Budget 2014.....	6
Loisirs	7, 8
Prévention incendie.....	9



Inscription annuelle des élèves
École Saint-Laurent
3 au 7 février 2014



Mot du maire

Michel Carbonneau



Décès de Nicole Lacroix 1943- 2014

L'année 2014 a commencé de bien triste façon pour moi. Nicole Lacroix, ma conjointe, est décédée le 15 janvier au CHSLD de Valcourt. Elle avait 70 ans et souffrait de la maladie d'Alzheimer depuis 14 ans. C'est une délivrance pour elle. Anéantie par la maladie, elle n'avait pratiquement plus aucun contact avec ce monde qui est le nôtre. Quadruplégique, aveugle, ayant perdu la parole, il ne semblait lui rester que l'alimentation comme source de plaisir, en supposant qu'elle en éprouvait. C'est une délivrance pour moi également. Je souffrais de la voir se désintégrer de la sorte et supportais de plus en plus difficilement le sentiment d'impuissance qui m'habitait devant l'inexorable progression de la maladie.

Cette double délivrance ne me met pourtant pas à l'abri du sentiment de perte, non plus que des tourbillons d'émotions. Je commence mon dernier deuil, le définitif. Il survient après tous les autres qui auront marqué l'évolution de sa maladie. Il n'en sera pas plus léger pour autant. Je me console en me disant que je l'aurai veillé jusqu'à la fin. Par amour, par attachement et par une forme de solidarité humaine devant l'interminable voyage qu'elle a été appelée à vivre. On ne choisit pas son destin, ou si peu.

C'est Nicole qui m'a entraîné dans l'aventure lawrencevilloise. Elle a fait l'acquisition de sa ferme en 1973 et sept ans plus tard débutait notre relation. Depuis, j'ai adopté à mon tour ce village dont elle était tombée amoureuse dès les premiers jours. C'est une page qui se tourne dans ma vie qu'elle aura largement façonnée. Et mon implication dans la vie de notre petite communauté n'est qu'une facette de cet ascendant qu'elle aura exercé sur moi. Je lui en sais gré et espère qu'elle repose enfin en paix.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont exprimé leur sympathie à l'occasion de ce décès. La solidarité humaine fait toujours chaud au cœur lors de pareils événements. Et je voue une reconnaissance particulière à l'équipe municipale, employés et conseillers, pour leur compréhension et leur support. Ils ont tout fait pour je puisse vivre ces moments éprouvants en toute disponibilité.

Traces de verglas

Le 24 décembre dernier, le village était couvert de ces féériques cristaux qui en faisaient une sorte de palais de glace.

Si le décor était à couper le souffle, la révérence des bouleaux était à couper le passage! De fait, les rues et rangs du village étaient obstrués en maints endroits par ces arbres à la souplesse aussi étonnante que gênante lorsqu'elle se manifeste sur les voies de circulation.

Si les équipes d'Hydro-Québec impressionnaient par leur nombre en ces jours de panne de courant post verglas, la municipalité n'était pas en reste avec son équipe de débroussailleurs. Ni le froid ni la proximité du réveillon de Noël n'ont freiné l'ardeur de notre trio d'intervenants composé de Gaëtan Ouellet, Jocelyn Cleary et Charles-André Millette. Chapeau à ces valeureux Lawrencevillois qui ont renoncé à leur repas de midi en cette veille de Noël pour terminer rapidement les travaux! L'idée était d'abord d'assurer au plus tôt la sécurité des automobilistes, mais l'idée était un peu également d'éviter de passer sous la table à l'heure du souper, m'ont-ils avoué! Comme on le constate sur la photo, l'ambiance était plutôt joyeuse et l'énergie débordante. La mienne n'a été requise que pour immortaliser la scène.



On aperçoit, dans l'ordre habituel,
Charles-André Millette, Gaëtan Ouellet et Jocelyn Cleary



Les affaires municipales

Nouvelles en provenance du bureau municipal

Mot de l'inspecteur municipal À retenir cet hiver

Je profite de cette tribune pour souhaiter aux Lawrencevillois/Lawrencevilloises mes meilleurs vœux pour cette année 2014.

En cette nouvelle année, prenez le temps de bien planifier vos futurs travaux. Renseignez-vous toujours auprès de votre municipalité avant de débiter quelques types de travaux que ce soit.

L'hiver, c'est le temps d'effectuer vos travaux intérieurs (finir le sous-sol, rénover la salle de bain / cuisine / salon, changer le type du couvre plancher, etc..). Ce type de travaux augmentera la valeur de votre propriété ce qui rend obligatoire l'obtention d'un permis municipal.

Un heureux et bon hiver à tous!
Soyez prudents!

David Fortin

Animaux en liberté

Il est défendu de laisser un animal en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Hors de ces limites, le gardien de l'animal doit le tenir captif ou en laisse. Un animal non tenu captif ou en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien. Cet article ne s'applique pas aux chats : article 293

Afin de nous permettre de faire respecter les dispositions réglementaires de la municipalité concernant les animaux en liberté, nous vous demandons de déposer une plainte écrite au bureau municipal et d'y joindre quelques photos si possible.

Quiconque contrevient à l'article 293 est passible, en plus des frais, à une amende minimale de 100,00 \$ pour une première infraction.

Club FADOQ La Fraternité

Repas des sucres

La Fraternité de Lawrenceville tiendra son repas de cabane à sucre le 5 mars prochain à 12h au Rhum Antic à Bonsecours.

Les coûts sont :

\$14.75 repas seulement

\$16.75 repas et tire.

Les taxes sont incluses et le pourboire à votre discrétion.

N'oubliez pas qu'il y a de la danse en après-midi pour les amateurs et les autres pourront soit jouer aux cartes ou au baseball poche.

Les personnes intéressées devront confirmer leur présence, et ce, avant le 22 février, en communiquant avec:

Diane 450-535-6710

Marie 450-535-6563

Francine 450-535-6075

Diane 450-535-6038 ou

Madeleine 450-535-6303.



Desjardins
Caisse populaire Morilac

Cotisez à votre REER
Date limite 3 mars 2014

Quel que soit votre profil d'investisseur, nous avons le REER qu'il vous faut! N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de la Caisse populaire Desjardins Morilac au 450-532-3112, il se fera un plaisir de vous rencontrer.

Pour nous joindre

Bureau municipal
2100, rue Dandenault
Lawrenceville
Tél. : 450-535-6398
Télec : 450-535-6537
Site web : www.lawrenceville.ca

Heures d'ouverture :

Mardi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Jeudi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Inspecteur municipal présent les mardis.

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$

Petite salle : 30\$

Informations : 450-535-6857

Sureté du Québec

310-4141

sans indicatif régional



En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr

Déjà février! Il me semble qu'hier nous reprenions la route du travail le ventre plein de nos petits excès des vacances de Noël! Votre Conseil, pour sa part, n'a pas chômé! Voici donc un suivi des dossiers en cours.

Budget

Le contrat de service du photocopieur se termine en février 2014 et ne peut être renouvelé puisque le modèle est discontinué. La municipalité souhaite être équipée d'un appareil multitâche fiable. Elle a reçu des propositions pour des appareils multitâches neufs et usagés, lesquelles propositions ont été comparées. Il a donc été résolu de procéder à l'achat de l'appareil usagé Bizhub C280 de la compagnie Supérieur Bureautique et d'octroyer un contrat de service à Supérieur Bureautique.

Communauté

Un comité formé des conseillers Éric Bossé et Derek Grilli et de l'ancienne conseillère Isabelle Cyr, a procédé à l'évaluation de la politique de remboursement des Loisirs. Compte tenu que la municipalité offre un service d'infrastructures et d'activités diversifiées notamment par l'entremise d'ententes de services, une recommandation a été émise à l'effet de mettre fin à ladite politique. La politique de remboursement de Loisirs est donc abolie en date du 31 décembre 2013. Un délai de 31 jours est octroyé pour la présentation des dernières demandes de remboursement admissibles.

La municipalité maintient son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2014. Elle accepte par ailleurs la tarification suivante pour chacun des

déplacements des personnes admises pour l'année 2014 : déplacement local 3\$, déplacement à Sherbrooke 7\$.

M. le maire, Michel Carbonneau, en son nom et celui de M. Éric Bossé (absent au moment de la remise), Mesdames les conseillères Johanne Dufresne et Aline Alain, Messieurs les conseillers, Claude Jeanson, Derek Grilli et Guillaume Roberge, remercient Mme Cécile Delisle pour son dévouement et son implication au sein du Village. M. le maire remet à Mme Delisle une plaque honorifique en guise de Prix Reconnaissance 2013.

Une subvention au montant de 300\$ est remise à la fondation Val D'Akor en soutien de son implication auprès des jeunes du village.

Une aide financière de 110\$ a été accordée à l'école Saint-Laurent tel que demandée, pour les activités de Noël des enfants. La conseillère Aline Alain s'est portée volontaire pour représenter la municipalité lors du déjeuner de Noël des enfants le 20 décembre à l'école Saint-Laurent.

La municipalité renouvelle sa contribution de 1,000\$ à la Fabrique Sainte-Famille en soutien financier à l'entretien du centre communautaire pour 2014.

La municipalité de Lawrenceville a entrepris des démarches afin de se doter d'une politique pour les aînés dans le cadre du programme MADA. La démarche nécessite la formation d'un comité de pilotage comprenant obligatoirement 2 aînés.

Le responsable du projet, M. Derek Grilli, et le directeur général,

M. François Paquette procéderont aux invitations requises pour la création du comité de pilotage.

Service régional d'aqueduc de Valcourt

La municipalité du Village de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2014 pour le service régional d'aqueduc regroupant la ville de Valcourt et les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Racine, et Canton de Valcourt selon lesquelles sa quote-part budgétée est de 23,009.78\$.

Régie des incendies

Le conseiller Derek Grilli est nommé délégué du Village de Lawrenceville à la régie intermunicipal de protection contre l'incendie de Valcourt.

Le conseiller Claude Jeanson est nommé substitut au délégué du Village de Lawrenceville à la régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt.

La municipalité de Lawrenceville adopte le budget 2014 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel qu'adopté lors de la séance régulière du conseil de la Régie tenue le 13 novembre 2013 et elle versera sa quote-part au montant de 56 557.06\$ selon l'article 10 de l'entente relative à la protection contre l'incendie signée le 16 juin 2005 et tel qu'établi dans le tableau des quotes-parts remis à la municipalité avec le budget 2014.

Sécurité Civile

Le conseiller Derek Grilli est nommé délégué du Village de Lawrenceville auprès du comité intermunicipal de sécurité civile de la région de Valcourt.

Suite page suivante →

Le directeur général de la municipalité, M. François Paquette, est nommé délégué du Village de Lawrenceville auprès du comité intermunicipal de sécurité civile de la région de Valcourt.

La municipalité du Village de Lawrenceville procède à l'inscription de M. François Paquette et de M. Derek Grilli (ou M. Claude Jeanson en cas d'impossibilité de M. Grilli) à la formation d'introduction à la sécurité civile.

Voirie

Relativement aux travaux effectués à la route 243, la municipalité a reçu et approuvé, pour recommandation de paiement final le décompte final #4 préparé par Les Services EXP, et la facture 011624 d'Excavation St-Pierre & Tremblay adressée au Ministère des Transports. La municipalité de Lawrenceville recommande au Ministère des Transports le paiement de la facture 011624 d'Excavation St-Pierre Tremblay selon le décompte final #4 préparé par Les Services EXP.

Urbanisme

La municipalité aura quelques modifications à apporter à ses règlements d'urbanisme en 2014 pour les rendre conformes au schéma de la MRC et désire apporter quelques modifications aux règlements actuels. Il a été résolu de réserver un montant pour les services d'urbanisme de Monsieur Sylvain Demers pour l'année 2014, aussi que Monsieur Sylvain Demers soit couvert par l'assurance responsabilité de la municipalité.

Règlement

Avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour

adoption dont l'objet est d'établir l'imposition des taxes foncières municipales et les compensations pour l'année 2014.

Ressources humaines

La municipalité du Village de Lawrenceville accorde à M. François Paquette sa permanence au poste de directeur général et secrétaire trésorier, selon les termes établis à son contrat.

L'inspecteur municipal, M. David Fortin assistera à une formation offerte par la COMBEQ le 6 décembre prochain à Drummondville. Les frais seront payés par la municipalité conformément à l'entente intervenue avec la municipalité de Bonsecours.

Formation des élus

Le directeur général procède à l'inscription de Mme Alain à la formation sur l'organisation municipale du 25 janvier 2014 à Bromont;

MRC

Le conseiller Guillaume Roberge est nommé substitut au maire auprès de la MRC du Val-Saint-François;

La municipalité du Village de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2014 de la MRC du Val-Saint-François .

Eau potable

La municipalité accepte le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable (2012) qui a été validé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 6 janvier 2014;

Dossier infrastructure

Paiement des honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 30 novembre 2013 (facture no 227).

Divers

Dépôt du rapport 2013 du maire sur la situation financière de la municipalité ainsi que dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le mois de novembre 2012 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Le conseil accuse réception de la demande d'un citoyen relativement à un bris d'équipement. Un accusé de réception écrit sera envoyé. Le conseil attendra le résultat des vérifications de l'inspecteur et de l'officier de voirie avant de rendre une décision.

Le Conseil prend connaissance d'une contestation d'un citoyen. Le conseil demande au directeur général de lui répondre par écrit à l'effet que la municipalité n'est pas responsable du changement de tarification pour les travaux de raccordement à l'aqueduc. La municipalité lui demandera de régler sa facture et de diriger sa réclamation vers les responsables des travaux effectués.

NDLR Merci à Mme Isabelle Cyr qui a accepté de continuer à rédiger cette chronique même si elle ne fait plus partie du conseil municipal.

Comité de développement de Lawrenceville

La prochaine rencontre sera le lundi 10 février à 18h30 dans la petite salle du centre communautaire.

Les rencontres ont lieu le 2^e lundi du mois.

Pierre Bonneau



Budget 2014

Village de Lawrenceville

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	528 836 \$	514 728 \$
Paievements tenant lieu de taxes	2 700	2 700
Transferts	31 285	66 285
Services rendus	116 888	81 738
Imposition de droits	9 200	9 200
Amendes et pénalités	800	800
Intérêts	5 000	5 000
	<u>694 709</u>	<u>680 451</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	165 945	175 919
Sécurité publique	109 660	104 125
Transport	106 055	113 529
Hygiène du milieu	92 755	96 103
Santé et bien-être	1 881	1 792
Aménagement, urbanisme et développement	41 365	57 441
Loisirs et culture	30 905	35 656
Frais de financement	18 840	20 000
	<u>567 406</u>	<u>605 829</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	127 303	74 622
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	0	5 000
Remboursement de la dette à long terme	-37 245	-2 555
Affectation aux activités d'investissement	-90 058	-77 067
Affectation au fonds de roulement	0	0
	<u>-127 303</u>	<u>-74 622</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u><u>0</u></u> \$	<u><u>0</u></u> \$



<u>Activités d'investissement</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	482 133 \$	540 000 \$
Administration générale	12 991	0
	<u>495 124</u>	<u>540 000</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	405 066	462 933
Affectation des activités de fonctionnement	90 058	77 067
	<u>495 124</u>	<u>540 000</u>
Excédent d'investissement	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

La municipalité est admissible à une subvention de 405 066 \$ provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour les années 2010 à 2013. Les travaux pour cette subvention doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2014. Les travaux admissibles seront exécutés en 2014. Aucun projet d'investissement n'est planifié pour l'année 2015-2016.

Service des Loisirs

Assemblée générale annuelle

Mercredi 5 février 2014 à 19h au centre communautaire de Lawrenceville, assemblée générale annuelle du service des Loisirs et élections au conseil d'administration. Venez offrir vos services ou partager vos idées pour animer notre vie culturelle et sportive et sociale.

Bienvenue à tous les citoyens.

Piste de ski de fond

Encore cet hiver nous bénéficions d'une piste de ski de fond à Lawrenceville. Vous pouvez prendre le départ de ce sentier à l'arrière du bureau municipal ou à partir du parc municipal. Notre Service des Loisirs a engagé M Stéphane Bouthillette pour l'entretien et nous bénéficions de l'autorisation de quelques propriétaires qui permettent que nous circulions sur leur terrain.

Un bel avantage de notre vie à la campagne : plusieurs d'entre nous peuvent s'y rendre sans utiliser leur véhicule !

Prenez l'air, faites de l'exercice à peu de frais en profitant de la nature lawrencevilloise.

Une marque de reconnaissance envers ceux qui nous accordent l'accès à leur propriété : respectons l'environnement en évitant de laisser des déchets. Bonnes randonnées!



Loisirs et activités

Ça bouge chez nous !

Franc succès pour la soirée patin et chocolat chaud

La soirée patin et chocolat chaud du 25 janvier dernier, organisée par les Loisirs de Lawrenceville, s'est avérée un franc succès! Plus de 80 personnes se sont présentées et ont investi la patinoire et le site de la mairie! Les organisatrices Francine Berthelette et Carole Woods et les bénévoles des loisirs ont travaillé plus activement que dans les années précédentes pour répondre à la demande. Le chocolat chaud était délicieux et une section de la glace était occupée par les jeunes joueurs de hockey. Les loisirs, qui vont renouveler leur CA le **5 février** prochain, se préparent à organiser plusieurs activités du genre. Tenez-vous informés! Nous remercions chaleureusement les gens qui ont participé à cette soirée magique et nous en profitons pour souligner le travail de Gaëtan, l'employé municipal, qui nous a préparé une glace de très belle qualité! Prochain rendez-vous, début de la ligue de hockey amical les mercredis soirs de 18h à 19h à la patinoire. Bienvenue à tous!



Michka Bélaieff



Sylvia

Fin de la série de film

Le dernier film de la série de six présentée par les Loisirs a été visionné à notre école le 6 décembre dernier.

Merci aux commanditaires :

Promutuel, MRC du Val-Saint-François, ministère de la Culture et des Communications, municipalité de Lawrenceville, FADOQ de Lawrenceville, Comité de gestion de l'église de Lawrenceville et l'école Saint-Laurent

et à l'organisateur de ces soirées Ian Fournier.





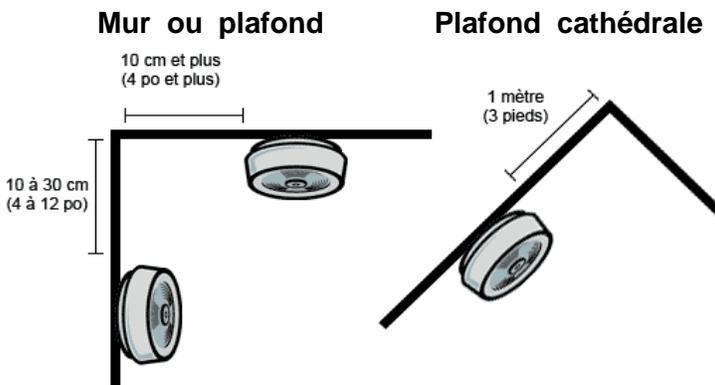
Chronique prévention incendie

Par: Claude Lemire Tpi Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt 541, avenue du Parc, Valcourt 450-532-1903

LES VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE

Comme à chaque année, nous poursuivons notre programme de vérification des avertisseurs. En équipe de deux, nous prendrons quelques minutes pour faire les vérifications d'usage et vous donnerons quelques conseils de sécurité. Voici, en termes simples, un rappel des normes exigées aux règlements municipaux.

Il doit y avoir des avertisseurs de fumée sur chaque étage d'un logement. Ils doivent être installés près des chambres afin de vous réveiller, être installés au plafond ou à proximité de celui-ci, comme le démontre l'illustration et il faut les changer tous les 10 ans.



Nos pompiers, sont là dans un seul but, celui de vous aider. N'hésitez donc pas à leurs ouvrir la porte et à leur poser vos questions !!!

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : reception@lawrenceville.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues
Édition Réception des infos
Avril.....avant le 21 mars

LE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Votre résidence est munie:

- d'un poêle à bois, aux granules, à l'anthracite;
- d'un foyer ou d'une cuisinière au bois ou au gaz;
- d'une fournaise à bois, à l'huile, au gaz;
- d'une porte donnant directement dans le garage;
- d'un atelier de réparation d'outils lié à votre logement.

Vous avez répondu oui à l'un des points précédents, vous devez donc munir votre résidence d'un détecteur de monoxyde de carbone. Il doit y en avoir un près des chambres à chaque étage où il y a un appareil à combustion tel que mentionné précédemment. Près des portes de votre logement donnant accès au garage ou à l'atelier.

La plupart des fabricants indiquent sur l'avertisseur de monoxyde, la date de fabrication ou celle du remplacement recommandé. Cette dernière est généralement de 6 ans. N'oubliez pas qu'un des meilleurs moyens de prévenir l'accumulation de monoxyde de carbone dans votre résidence demeure l'entretien de vos appareils à combustion.

Jean-Christophe Héroux	1 février
Réjean Dubois	2 février
Mégan Massé	7 février
Sylvie Lachance	14 février
Lucie Proulx	16 février
Gabriel Brien	19 février
Francine Boisvert	27 février

Bonne fête !



Keena Boisvert	1 mars
Pierre Demers	1 mars
Jacques Boisvert	4 mars
Jocelyn Cleary	6 mars
Jonathan Héroux	7 mars
Daniel Héroux	10 mars
Serge Dubois	14 mars
Denis Demers	16 mars
Marie-Blanche Tessier	20 mars
Hélène Demers	22 mars
Johanne Dépôt	31 mars